LES HOMMES DU JOUR

SIR OLIVER MOWAT

SIR OLIVER MOWAT

La partie la plus septentrionale de l'Écosse forme un triangle irrégulier, appelé le comté de Caithnesshire, région historique habitée par un peuple robuste et brave. C'est un pays de forêts coupées de déserts, mais malgré tout cela, la patrie d'une race vigoureuse. Dans la famille et à l'église, on y parle encore le gaélique, et dans ces retraites éloignées se conservent des coutumes et des usages primitifs.

Au temps des guerres de Napoléon Ier, un certain John Mowat, citoyen de Canisby dans le Caithness, servit bravement son roi et sa patrie sous la conduite du duc de Wellington pendant la guerre d'Espagne, et, après Waterloo, il partit pour le Haut-Canada pour y chercher fortune. Qu'il l'ait trouvée ou non, c'est ce que je ne puis dire ; j'ajouterai seulement qu'il est bien rare qu'un Ecossais ne réussisse pas dans une entreprise de ce genre, et je n'ai aucune raison de croire que John Mowat ait fait exception à la règle générale. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y trouva une femme, mademoiselle Levack, dont le nom se conserve avec affection dans la mémoire de ses descendants. C'est à Montréal qu'il l'épousa, pour aller s'établir ensuite à Kingston, où naquit son fils, Oliver Mowat, le sujet de cette esquisse biographique.

Les Mowat étaient des *tories*, je dirai même des conservateurs de vieille race, tout comme l'honorable Oliver Mowat, premier ministre actuel et procureur-général d'Ontario. Le fait que ce personnage distingué s'appelle lui-même libéral, *reformer*, — en tout bien et tout honneur,—et est regardé comme tel par ses partisans, ne change rien à l'affaire. "Tas de fous," disait Wolfe Tone à quelques soi-"disants révolutionnaires du nord de l'Irlande, décorez-vous du titre "de citoyens, si cela vous fait plaisir ; mais vous n'en serez pas plus "des révolutionnaires pour cela." Il va sans dire que ce n'est pas un reproche que je lui fais d'être conservateur, loin de là. Mais

comment un enfant né de parents conservateurs, élevé dans un milieu conservateur, et, apres cela, étudiant sous le grand-prêtre du conservatisme, Sir John A. Macdonald, pourrait-il ensuite être autre chose qu'un *tory* de la plus belle eau ? Et l'honorable Oliver Mowat n'est pas autre chose au fond du cœur. Ce qu'il a, il le garde ; tout ce qu'il trouve bon quelque part, il l'accepte ; et chaque fois qu'il a fait des changements, il s'est laissé inspirer le moins possible par les idées radicales. Cette tendance de M. Mowat ne s'est jamais manifestée avec plus d'éclat que dans sa conduite politique, qui le porte à augmenter et à conserver la prospérité d'Ontario, son propre bien-être et celui de ses amis. C'est ce qu'il a fait depuis vingt ans, et cette œuvre excellente continue. Cette modération dans la prospérité est un signe de grandeur ; c'est là le trait caractéristique du premier ministre d'Ontario. Prenez un homme d'esprit faible : le succès l'énerve, lui fait perdre la tête. C'est un malheur qui n'arrive pas seulement aux faibles d'esprit : des têtes qui passent pour être solides succombent sous les flots de la gloire et du bonheur, après avoir résisté comme un mur d'airain aux épreuves de l'adversité. Il faut de la bonté, autant que de la grandeur d'âme, pour tenir bon contre les assauts de la fortune. Tout le monde aimerait à avoir l'occasion de démontrer sa bonté et sa grandeur de cette façon ; mais combien peu méritent d'être mis à l'épreuve, et combien peu d'hommes supérieurs, qui devraient y passer, sont assez heureux pour la subir ! Ajoutons que le nombre est encore moindre de ceux qui, ayant assez de valeur pour obtenir les faveurs de la fortune, les supportent avec honneur. Pour cette terrible épreuve, il faut des hommes choisis et, comme on dit aujourd'hui, triés sur le volet : des hommes de la trempe de M. Mowat. Depuis longtemps, la prospérité l'accable de ses dons ; mais il a su l'apprécier et l'augmenter. Selon quelques philosophes, il est plus difficile et plus glorieux de soutenir la prospérité que le malheur. M. Mowat offre une preuve vivante à l'appui de cette théorie.

Parmi les titres à la renommée que possède la bonne vieille ville de Kingston, il n'en est guère de plus brillant que celui d'avoir vu naître l'homme d'Etat énergique qui a si longtemps et avec tant de succès administré les affaires d'Ontario. Oliver Mowat est né à Kingston, le 22 juillet. 1820, et il est de cinq ans plus jeune que Sir John A. Macdonald. Au physique et au moral, il diffère sous bien

des rapports du vétéran de notre politique, du premier ministre du Canada, et il se place à un autre point de vue que lui pour juger les choses. Mais ces deux hommes d'Etat ont ce trait commun dans leur carrière, qu'ils ont conservé dans un âge avancé la même vivacité d'intelligence et de manières à un degré extraordinaire. M. Mowat dépasse maintenant soixante-dix ans, et quiconque se trouve en sa présence, remarquant son allure dégagée, la rapidité de sa perception, qui lui fait saisir une affaire dans ses moindres détails, peut à peine croire qu'il a devant les yeux un homme aussi âgé. Pendant que ma plume trace ces lignes, l'autre vieillard étonnant, le plus illustre de tous les hommes d'Etat, soit dans la vie publique ou dans la vie privée, sur le continent américain, Sir John A. Macdonald, est aux prises avec la mort, au milieu de la nation qui mêle ses pleurs à ses prières en pensant à celui qui, plus que tout autre, a contribué à faire la grandeur de la patrie. Puisse-t-il, bien que ce souhait paraisse irréalisable, être conservé encore de longues années au Canada, et puisse aussi le ciel conserver le premier ministre actuel d'Ontario, pour que ses travaux profitent encore au bien-être public ! car les hommes qui, comme lui, unissent les talents aux vertus chrétiennes sont très rares dans le monde.

Comme bien d'autres bienfaiteurs publics, Oliver Mowat n'a pas eu, dans sa jeunesse, l'avantage de passer par les collèges et les universités. Il a mérité plus tard les honneurs académiques, car l'université de Toronto et l'université Queen's de Kingston lui ont conféré le titre de docteur en droit Dans sa jeunesse, il a dû se contenter de la modeste éducation que Kingston pouvait donner, et alors c'était peu de chose. Cependant, bien que le programme des études ne fût pas surchargé, ce que l'on y enseignait à cette époque, on peut dire qu'on l'enseignait à fond.

Dans sa jeunesse, M. Mowat étudia aussi les hommes, et acquit ainsi des connaissauces plus amples et plus profondes que celles qu'il aurait pu tirer des livres seuls. Ce sont ces connaissances qui l'ont tant aidé dans ses luttes et ses triomphes, soit sur le terrain de la politique, soit sur celui des cours de justice. A cette connaissance des hommes s'ajoutait une profonde sympathie pour l'humanité et ses aspirations.

Je n'entends pas tracer ici le portrait d'un homme parfait : pour trouver ce portrait sans tache et harmonieux, il faudrait le chercher

dans les pages du Nouveau-Testament : le seul parfait est le portrait de celui qui possède en lui-même toute excellence. Je viens de dire que M. Mowat a une connaissance de la nature humaine et un grand souci des besoins de l'humanité et de ses aspirations ; mais cette connaissance est bien plus parfaite que sa sympathie. Il va sans dire que celle-ci est sincère ; mais elle ne va pas aussi loin, et ses mouvement sont arrêtés par l'esprit du grand avocat de la cour de chancellerie. Il ne faut pas supposer non plus que, parce que M. Mowat n'a pas passé par le collège, il n'étudie pas les livres aussi bien que les hommes. Le fait est qu'il possède un fonds de connaissances considérables et très variées, et tout cela, il le doit plus à lui-même qu'à son éducation première. Le jeune Mowat commença ses études de droit sous la direction de l'honorable John A. Macdonald,—connu glorieusement, dans les différentes phases de son histoire, sous le non de Sir John. Il est consolant de savoir que leur amitié, formée il y a si longtemps, s'est continuée et est devenue plus forte de jour en jour pendant toute leur carrière. Jetés par les exigences de la politique dans des camps opposés, ils n'ont jamais cessé d'être liés par ce sentiment réciproque de bon vouloir et de confraternité qui les a poussés, en plus d'une occasion, à rendre en public des hommages réciproques à leur valeur et à leur génie. C'est ainsi que l'on doit se conduire dans la vie. Malheureusement, nous avons, au Canada, un certain nombre de gens féroces, incapables de reconnaître un mérite quelconque à ceux qui ne partagent pas leurs opinions politiques. A bas les hommes aussi étroits, imbus de préjugés si indignes de la civilisation ! Les grandes âmes ne sont pas à l'abri de préjugés, mais ne souffrent jamais de ce vice, qui est propre au démagogue ignorant, absolu et vulgaire, qui caractérise le *Josiah Bounderby* de la vie publique.

C'est vers l'âge de sa majorité que M. Mowat fut admis au nombre des membres du barreau du Haut-Canada. Il y avait alors une plus grande ligne de démarcation qu'aujourd'hui entre les cours de droit commun et celles d'équité. Le nouveau disciple de Thémis pencha pour celles-ci. Il ne tarda pas à devenir un avocat distingué à la cour de chancellerie. En 1856, il devint conseiller de Sa Majesté, titre donné aux jurisconsultes, et désigné sous l'abréviation familière de C. R.. Non content d'être lui-même un C. R., il en a fait de sa propre création, de sorte qu'entre les conseillers de la Reine du gou-

vernement du Canada et ceux de M. Mowat, bien peu d'avocats "échappent à cette distinction." Il a si souvent réussi dans ses démêlés avec le gouvernement du Canada, qu'il pourra peut-être obtenir le droit, pour le gouverneur en conseil d'Ontario seul, c'est-à-dire pour lui-même, de distribuer les toges de soie. S'il réussit à faire décider que c'est au lieutenant-gouverneur qu'appartient le droit de conférer cette distinction, on peut s'attendre à voir les autres premiers ministres des provinces marcher sur ses pas. Alors le Canada verra une telle légion de conseillers de la Reine, que cet honneur ne sera plus recherché. Même à l'heure qu'il est, la toge de soie n'a plus le prestige d'autrefois. Si les deux gouvernements sont contents de leurs créations dans cette affaire, l'auteur de la notice actuelle n'a pas le droit de s'en plaindre.

Depuis son entrée au barreau en 1841, M. Mowat n'a jamais cessé de s'occuper de droit. Il est encore le chef de la raison sociale légale "Mowat, Downey et Langton," et, en vertu de sa position de procureur-général, il est membre de la société légale d'Ontario.

C'est en 1857 que le futur premier ministre entra dans la vie publique comme député de South Ontario, division électorale qu'il a représentée jusqu'en 1864. A cette époque, il se retira de la vie publique, ayant été nommé vice-chancelier du Haut-Canada le 14 novembre de cette année. Les juges sont, dans la vie publique, comme les ministres et les membres des corps législatifs ; mais, chose curieuse ! la phrase ne s'applique, (par un sens restreint qu'on lui donne,) qu'à la carrière législative et parlementaire. La magistrature et l'administration sont regardées comme une espèce de retraite. J'ai souvent entendu des officiers du service civil parler de la carrière plus ou moins célèbre qui a précédé leur entrée dans l'administration en disant : "lorsque nous étions dans le monde," comme si la vie dans les édifices publics était une vie monastique ; et le ciel sait que c'est tout autre chose.

En dépit de son conservatisme, M. Mowat a foi dans le principe qu'il y a un grand charme dans la variété, et il consentit, en 1861, à représenter les électeurs de Kingston au parlemeut. Mais il n'y eut pas de réciprocité du côté des électeurs. Si Barkis disait : "oui," Peggotty répondait : "décidément non,"—et M. Mowat dut se contenter de South Ontario. Peu de temps après son entrée dans la vie publique, M. Mowat, comme Sir John, eut la chance de goûter aux

douceurs du pouvoir; mais, dans le cas de notre premier ministre, on peut prendre à la lettre le mot "goûter." Il fut assermenté comme membre du gouvernement Brown-Dorion, avec le portefeuille de secrétaire provincial, le 2 août, 1858, et le 6 du même mois, le même portefeuille s'échappait de ses mains, qui ne manquent pourtant pas d'énergie. La faute n'en fut pas à M. Mowat ; on vivait alors dans des temps singuliers, troublés, et il pouvait dire, après son assez court noviciat au pouvoir: "*Non est ista mea culpa, quirites, sed temporum.*" Le tour de Sir John était arrivé. On se rappellera que le gouvernement dans lequel il avait le portefeuille de procureur-général avait résigné le 29 juillet de la même année, après avoir été défait sur la question du siège du gouvernement. La même journée du 6 août, qui vit le portefeuille de procureur-général glisser des mains d'Oliver Mowat, vit aussi rentrer Sir John au pouvoir comme maître général des postes du Canada. L'ancien étudiant en droit sous Sir John dut attendre jusqu'au mois de mai, 1863, les douceurs du pouvoir. L'année précédente, Sir John avait été battu sur le bill de milice. Il eut pour successeur John Sandfield Macdonald, homme d'une singulière force de caractère et aimant le pouvoir avec fureur. Il forma l'administration connue sous le nom de gouvernement Sandfield Macdonald-Dorion. Au mois de mai, 1863, il fut nommé ministre des postes, et il y resta jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Il fit preuve, dans ce département, de grandes qualités administratives, bien qu'il eût été dans son élément au bureau du procureur-général.

La fameuse combinaison de puissances ennemies qui forma le gouvernement de coalition n'aurait pas pu exister sans notre petit maître général des postes. Au mois de juin, 1864, il reprit son ancien portefeuille, qu'il garda jusqu'au mois de novembre suivant. C'est à cette époque, comme nous l'avons déjà dit, qu'il se retira de la vie publique pour occuper, dans la magistrature, la position élevée de chancelier du Haut-Canada. C'était un poste honorable, auquel le talent, l'esprit de travail et les vertus civiques de M. Mowat donnèrent un nouveau lustre. Il se retira de la magistrature le 25 octobre, 1872, pour se rendre à l'ordre du lieutenant-gouverneur, qui lui confia la tâche de diriger le gouvernement de la Reine dans Ontario. L'ex-juge fut assermenté comme membre du conseil exécutif d'Ontario, avec le portefeuille de procureur-général, le dernier jour du mois d'octobre, 1872, et, le mois suivant, le nouveau premier ministre fut

élu par acclamation par la division rurale de North Oxford, qu'il a toujours représentée depuis et dont il semble aussi impossible de le chasser qu'il l'est de le remplacer comme premier ministre de la province. Pendant qu'il était vice-chancelier, M. Mowat fut un des officiers nommés pour étudier la question des successions et faire un rapport sur ce sujet à l'assemblée. C'est lui qui avait refondu, dans les années 1856-59, les statuts du Canada et ceux du Haut-Canada, ouvrage qui mit en relief ses brillantes qualités. Il n'y a personne, dans la vie publique de ce pays, capable de faire une plus grande somme de travail que le premier ministre actuel d'Ontario. Cette faculté chez lui tient du phénomène. Il est l'énergie et l'assiduité au travail faites homme, et il m'a souvent paru regrettable qu'il n'ait pas pu occuper son esprit sur un champ plus vaste et plus digne de lui. Que de temps il a perdu à empiler les lois sur les lois sous forme d'amendements aux actes de la législature, et à leur faire subir des changements varies à l'infini ! Il ne faut pas s'en prendre directement à M. Mowat de cette faute : la responsabilité en retombe sur la coutume ridicule de convoquer la législature provinciale pour la dépêche des affaires, lorsqu'il n'y en a réellement aucune à expédier. Comme il faut faire du travail quand même, force est de recourir au système que nous venons de dénoncer et que les gens du dehors appellent "raccommodage." M. Mowat est responsable indirectement pour cet état de choses, car il aurait le pouvoir de convoquer des sessions bi-annuelles, au lieu des sessions annuelles de l'assemblee d'Ontario. Quelle économie ce serait pour le peuple de cette province, et quel exemple à suivre pour ce que Sir Richard Cartwright appelle la "demi-douzaine de petites provinces !" Maintenant que la législation a été mise sur un pied excellent, rien ne justifie la session annuelle, et il y a une foule de raisons pour recommander la pratique contraire. Mentionnons-en deux des plus convaincantes : la réunion de l'assemblée, chaque année, fait encourir une terrible dépense d'argent, dont la ville de Toronto profite seule ; on peut même dire que Toronto ne gagne pas autant qu'on pourrait le croire à première vue : les députés plus ou moins distingués des divisions rurales, qui servent une province reconnaissante "dans le grand conseil du comté," étant des gens très économes, ne dépensent que juste ce qui est nécessaire pour vivre pendant la session. Il y a une autre raison plus grave : c'est le remaniement continuel des lois, qu'il fau-

drait faire cesser. Heureuse la loi qui n'est que seulement embarrassée par ces amendements inutiles ! car il arrive souvent qu'une loi transformée de cette façon devient dangereuse.

Il serait bien insensé, celui qui voudrait décrier ou diminuer l'importance des fonctions de nos législatures provinciales. Elles doivent s'occuper d'intérêts les plus importants qui, comme les questions d'éducation, par exemple, dépassent en importance les sujets sur lesquels le parlement du Canada est appelé à légiférer. Mais qui niera, par exemple, que la loi d'Ontario sur l'instruction publique n'a pas souvent souffert des amendements qu'on lui a fait subir ? Et ce sont ces abus dont on s'est rendu coupable à l'égard de l'instruction publique et des licenses qui ont fait dire au *Toronto Week*, revue admirable : " Ces fautes de l'administration actuelle doivent rappeler " aux électeurs les faiblesses de la nature humaine, même dans son " meilleur état, et leur démontrer combien il est nécessaire d'imposer " un contrôle à l'orgueil, conséquence naturelle d'une trop grande " stabilité dans le pouvoir."

La gloire qui environne le front de M. Mowat, il la doit à lui-même, à son caractère et à sa bonté, et non à son entourage. Cet entourage est des plus mesquins ; qu'on ne se trompe pas sur la portée de mes paroles : je veux parler au point de vue matériel, et non des membres de son cabinet. Ceux-ci, certes, sont tous des hommes honorables et des preuves palpables de la sagesse du choix de M. Mowat. Cependant, on ne peut pas dire qu'il y ait, dans le gouvernement d'Ontario, des hommes extraordinairement remarquables. On peut dire des collègues de M. Mowat ce que l'on a fait observer du premier ministre lui-même, homme d'une habileté de nature à faire briller dans n'importe quel gouvernement : c'est qu'il est regrettable de voir des hommes de grand talent continuer à travailler sur un théâtre aussi restreint. Cette remarque s'applique surtout à l'honorable C. F. Fraser, commissaire des travaux publics, dont la place devrait être dans la chambre des communes du Canada, et non dans le conseil exécutif d'Ontario. Mais la majorité des collègues de M. Mowat sont placés au niveau de leur talent et de leur savoir; ce sont des hommes infiniment respectables, chefs des départements provinciaux, et bien en état d'exécuter les ordres de leur chef illustre.

Après cette digression, je reviens à la question de l'entourage matériel de M. Mowat, pour dire encore une fois que cet homme

d'Etat illustre doit toute sa gloire à la splendeur de ses talents, et non à son domicile officiel. En parlant du triomphe de M. Blake sur Sandfield Macdonald, M. Ewan décrivait la chambre législative de Toronto comme une pièce effroyablement laide. Tout cela est hideux, disgracieux, lézardé, petit, fané, usé : les chambres, les bureaux, les corridors, les édifices en général, et en particulier les départements de la chambre d'assemblée. C'est ce qui frappe surtout un citoyen d'Ottawa, qni ne peut s'empêcher d'être frappé par la différence immense qu'il y a entre les édifices publics de la capitale fédérale et ceux de Toronto. Vraiment, après ce spectacle, l'œil se repose, ainsi que l'esprit, en voyant les édifices qui s'élèvent dans le *Queen's Park* de Toronto, et en songeant que, dans un avenir rapproché, le gouvernement et l'assemblée législative d'Ontario seront logés selon, leur importance et leur dignité. C'est une preuve évidente de la valeur et de la grandeur intrinsèque de M. Mowat, qui se manifeste pour quiconque le voit à l'œuvre, en dépit de cet entourage si laid et si mesquin, grâce à la force de son caractère, à l'éminence de ses talents et à sa hauteur de vues. Le premier ministre d'Ontario ne tire aucun éclat de son extérieur physique. Quiconque l'appellerait un homme de manières distinguées serait coupable d'une flatterie qui n'offenserait personne plus que M. Mowat. J'ai un profond respect pour lui, et je suis certain que, si jamais il lit cet article, il ne m'en voudra pas de dire que son génie et ses vertus ne sont nullement mis en relief par les traits de son visage et sa taille, que je me dispenserai de décrire ; au reste, il sont connus de tous. Mais ce que je désirerais décrire, si je le pouvais, c'est le charme, l'urbanité, l'amabilité de ses manières ; il est impossible de causer dix minutes avec lui sans être convaincu qu'on est en présence d'un *gentleman*, ce qui veut dire beaucoup plus que ne pense la frivolité d'un tas d'individus qui abusent de ce nom. Il n'y a personne dans la vie publique, sur ce continent, de plus patient, de plus courtois, de plus aimable en affaires que M. Mowat, et très peu possèdent au même degré que lui les qualités admirables que je viens d'énumérer. Qu'il serait avantageux pour eux-mêmes et pour un public qui souffre depuis longtemps, si certains personnages pleins de suffisance, aujourd'hui dans la vie publique et qui n'ont pas la centième partie de sa valeur, pouvaient l'imiter dans sa patience, sa sincérité et sa bonté !

Il a fait beaucoup de bien dans ces hideuses bâtisses du parlement

à Toronto. Il faudrait beaucoup plus que l'espace consacré à cette biographie pour énumérer toutes les excellentes mesures que le premier ministre a fait adopter par l'assemblée législative. Il suffira de mentionner l'introduction du vote au scrutin secret dans les élections politiques et municipales, cette admirable législation des chemins de fer, son règlement si sage de cette question ardente du fonds d'emprunt municipal. Voilà autant de preuves des bienfaits de sa sage administration. Il ne faut pas oublier la refonte des statuts, œuvre immense, très nécessaire. Les talents du petit premier ministre ont brillé avec éclat devant le comité judiciaire du Conseil privé de l'empire. Il faudrait être d'un esprit très étroit et très léger pour ne pas reconnaître la grandeur de l'esprit légal qui, au point de vue de M. Mowat, a revendiqué les droits provinciaux dans la question des frontières, celles des rivières et cours d'eaux, et des licenses. Il ne faut pas oublier non plus que le premier ministre d'Ontario a cueilli ses lauriers dans ces différents démêlés en luttant contre tout le pouvoir, le prestige et les ressources du gouvernement du Canada.

Rarement un gouvernement a dû autant au prestige de son chef que celui d'Ontario. Si l'administration réformiste est restée aussi longtemps au pouvoir à Toronto, elle le doit, sans aucun doute, dans une large mesure, à l'influence du premier ministre ; et un rédacteur d'un des journaux de Toronto ne nous disait que l'absolue vérité, quand il écrivait ce qui suit, après la dernière victoire du gouvernement Mowat-Fraser aux élections générales de 1890 :

" Pour nous résumer," disait-il, "le triomphe du gouvernement " pent être considéré comme la récompense de sa bonne conduite et " de sa bonne administration, et aussi, dans une large mesure, il est " dû à la valeur personnelle du premier ministre. De nos jours, alors " que les scandales politiques sont si communs, l'honnêteté officielle " si rare, ce n'est pas un mince éloge que de dire d'un cabinet que, " après plusieurs années de pouvoir, il est impossible de faire peser " sur lui des accusations de corruption dans la région du pouvoir."

Comme orateur, on ne peut pas le faire entrer en ligne de comparaison avec Blake, Laurier, Chapleau ou Thompson. Sa voix, sa taille, son tempérament sont contre lui, et il n'a pas de prétentions de ce côté-là. Il ne vise pas à la réputation d'orateur. Mais ce qu'il dit est toujours marqué au coin de la logique, du bon sens et de la force. Comme *debater*, il est inférieur à MM. Fraser, Ross ou Mere-

dith ; mais, grâce à sa position, à son caractrère et à son prestige, il est toujours écouté religieusement, comme le mérite intrinsèque et l'excellence de ses idées l'exigent. M. Mowat a élevé la voix dans bien des endroits et dans différentes positions. Pendant deux ans, il a été membre du conseil de ville de Toronto. Il ne faut pas l'éloquence d'un Cicéron pour parler dans les conseils municipaux, et il est inutile de s'étendre spécialement sur cette phase de la carrière de notre homme éminent. Mais, là comme ailleurs, ses excellentes qualités, qui font la base de sa grandeur, se manifestèrent d'une façon évidente : il brilla autant sur ce théâtre restreint que, depuis, dans l'assemblée provinciale. M. Mowat a été aussi président de l'institut canadien de Toronto ; pendant vingt ans, il a occupé la même position dans l'alliance évangélique d'Ontario.

Ce qui est plus important à noter, c'est que le premier ministre d'Ontario a été l'un des pères de la confédération. Il a pris part à la conférence de Québec, en 1864. Mais, de même que Shakespeare jette dans l'ombre tous les autres grands dramaturges de son siècle, de même la gloire de Sir John dans l'œuvre de l'établissement de la nouvelle puissance a éclipsé le mérite, quelque éminent qu'il fût, de tous ses autres collaborateurs. M. Mowat vivra dans l'histoire comme chef d'une province ; Sir John appartient à l'avenir comme chef de la confédération. L'un est d'argent ; l'autre, d'or. L'un est la lune ; l'autre, le soleil. L'un fait la gloire d'une province ; l'autre, la gloire d'une nation. Et la Providence les a bénis tous les deux, comme chefs de leurs centres respectifs, avec une surabondance de succés et d'honneurs dépassant ce que pouvait espérer la plus grande ambition.

M. Mowat s'est essayé dans l'art d'écrire, et sa dernière œuvre a pour titre : *Evidences of Christianity*, espèce d'homélie presbytérienne, comme on l'a appelée, non sans à-propos. C'est un discours qu'il a prononcé jadis devant une société évangéliste à Woodstock, et il l'a publié à la demande de cette société. Je ne crois pas que la gloire de M. Mowat reçoive un nouvel éclat de cette publication ; ce qu'il y a de plus agréable dans cette œuvre, c'est la preuve que M. Mowat est un chrétien sincère et est fier de faire connaître sa foi. A part cela, les *Evidences of Christianity* n'ont pas un mérite extraordinaire. Rien d'original dans ce discours, rien qui n'ait été dit maintes et maintes fois avec autant d'éloquence, à l'église et ailleurs, par des hommes

qui étaient les égaux du premier ministre d'Ontario. Un grand défaut dans ce discours, qui a la prétention de fournir des preuves du christianisme, et qui énumère les différentes religions, consiste dans l'omission complète du nom de l'église catholique qui, seule, a conservé pendant seize siècles la preuve du christianisme. C'est pourquoi il me semble qu'il n'est pas plus juste de publier " les preuves du christianisme " sans mentionner le nom de la grande église chrétienne, qu'il ne le serait de publier une critique de Macbeth sans mentionner le nom de l'usurpateur de la couronne de Duncan.

M. Mowat a été bien plus heureux dans sa vie de famille que dans sa carrière d'auteur. Il a épousé, en 1846, Miss Jane Ewart, fille cadette de feu John Ewart, de Toronto. Des six enfants nés de ce mariage, cinq survivent, - deux fils et trois filles. Madame Mowat est une femme de grand mérite et une chrétienne sincère. Elle a trouvé le bonheur dans sa longue carrière de dévouement à son mari et à ses enfants.

Quand j'ai commencé cette étude, il y a quelques jours, Sir John A. Macdonald, touché par le doigt de Dieu, achevait, à Earnscliffe, sa longue carrière de gloire. Maintenant il repose en paix au milieu des plus grands honneurs. Dans un jour ou deux, tout ce qui est mortel du premier ministre du Canada descendra dans la tombe ; non-seulement ses parents et ses amis personnels les plus chers, mais ses adversaires politiques, qui peuvent se vanter d'avoir de la magnanimité et de pouvoir oublier les luttes de la politique, l'accompagneront jusqu'à sa dernière demeure. Il y aura sur le bord de cette fosse peu d'amis plus sincères, peu d'adversaires plus honorables, peu d'hommes plus grands et meilleurs, et certainement aucun homme d'Etat plus heureux qu'Oliver Mowat, auquel nous faisons du fond du cœur le souhait : *ad multos annos.*

JOHN FRANCIS WATERS.

Ottawa, 8 juin, 1891.

(Traduction de A. D. DeCelles.)

NOTE EDITORIALE :—Le 24 mai dernier, 1892, l'honorable Oliver Mowat a été fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George.

Un grand
reuves du
siste dans
le, a con-
'est pour-
reuves du
hrétienne,
entionner

que dans
vart, fille
nés de ce
ne Mowat
e. Elle a
son mari

Sir John
arnscliffe,
au milieu
e qui est
tombe ;
ers, mais
magna-
mpagne-
tte fosse
les, peu
homme
du fond

s.

t chevalier

Extract from a Speech at
Woodstock, N Oxford. 3d
March, 1889.

I claim that the policy we have pursued is the policy of true Liberalism, and is the policy best suited for promoting mutual confidence and good-will among our people and for advancing in the greatest practicable degree the common interests, without injustice to any

Macdonald